

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél.: 02 98 07 61 52 / Fax : 02 98 07 46 44

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h. (horaires d'été)

Service urbanisme : fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi après-midi.

Horaires d'ouverture de la Guilthèque : ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30. Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.

www.mairie-guilers.fr

Vendredi 29 juillet

2016

n°1964

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr

nouvelles@mairie-guilers.fr



Agenda

Jeudi 4 août

De 16h30 à 20h - Place de la Libération : marché.

Monsieur le Maire, Conseiller Départemental,
reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

Permanence des Élus

Reprise des permanences le **samedi 20 août 2016.**

Attention :

Prochaine parution
des Nouvelles de Guilers

Vendredi 12 août 2016

Etat civil

Naissances :

Eliot GERMAIN – 29, rue Mahé de la Bourdonnais.

Ayana TRANCHARD - 490, rue Lucie Randoïn.

Margot HOUY – 5 rue Jim Sévellec.

Nino SALEZ – 25 rue Sophie Germain.

Mariages :

Arnaud GUILLOUX, inspecteur contrôleur mécanique
7, rue de Cherbourg à Brest et Laura ULVOAS, contrôleur de gestion
10, rue Michel Ange.

Mathieu AUTRET, analyste financier et Fanny RICHARD, étudiante
2, rue de Kérédec.

Éric CALLENS, Marin d'état - 8, rue Redon à Brest et
Gwenaëlle LE BRIS, hôtesse de caisse - 1, rue de la Rive.

Décès :

Marianne HUILLET – 56, rue Jean Monnet (49 ans).

Françoise FUSTEC – 11, rue Jacques Cartier (73 ans).

Prigent QUELLEC - 3, rue Louis Blériot (89 ans).

Claude TERROM - 18, rue Anatole Le Braz (85 ans).

Guilthèque

Exposition de peintures

« Rêves et liberté » d'Anne Mauboussin et Martine Tamiozzo

Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque
jusqu'au 31 août.

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)

SAMU : 15 / **Pompiers** : 18

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

Guilers Taxi : 02 98 07 69 48

Taxi Petton : 06 17 36 47 39

Ambulances de Guilers : 02 98 36 45 45



Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine
et tous les jours de 12h à 14h.
Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 29 juillet
faire le 15.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue,
13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest 02
98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à
11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur
rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à
Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : mardi 10h à 12h et vendredi 14h à 17h.

Relais Parents Assistantes Maternelles : service ouvert les lundis
(à Bohars), les mardis, mercredis, jeudis toute la journée et le vendredi matin
(à Guilers). Permanences téléphoniques : le lundi de 14h à 16h à Bohars au
02 98 01 14 04 ; le mardi de 10h à 12h à Guilers au 02 98 31 04 36. Courriel :
ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost : 06 08 24 37 65 - 5, rue St
Valentin.

**Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Pochart, Mme
Bellec** : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de Gaulle.

Guilers Pendant l'été

Horaires d'ouverture de la mairie : jusqu'au vendredi 19 août inclus, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Réouverture du samedi matin le 20 août.

Horaires d'ouverture de la Guilthèque : jusqu'au mercredi 31 août inclus. Fermeture les lundis et jeudis toute la journée ainsi que les mardis et vendredis après-midi. Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30. Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.

Les permanences des élus du samedi matin : seront interrompues jusqu'au 13 août inclus. Reprise des permanences le samedi 20 août 2016.

Dates de parutions des nouvelles de Guilers : elles paraîtront les 12 et 26 août 2016.

Horaires du C.S.L. Ballard : à partir du 16 août : le complexe sera ouvert de 8h à 23h. Jusqu'au 15 août inclus, ouverture de 8h à 20h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront fermés. Pour rappel : l'accès aux terrains de football en herbe et synthétique est strictement interdit par arrêté municipal.

Ouverture du cimetière rue de la source de 8h à 19h.

Information à la population

Des cambriolages ont eu lieu récemment sur la commune de Guilers, nous incitons donc la population à redoubler de vigilance.

Recyclage



Vous pouvez déposer vos stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs usagés dans la boîte prévue à cet effet dans le hall de la mairie.

Prolongation de la durée de validité des CNI

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes d'identité délivrées aux personnes majeures est passée à **15 ans**. **Tous les titres délivrés après le 1^{er} janvier 2004 sont valables 5 ans de plus sans aucune formalité**. La Sous-préfecture n'acceptera le renouvellement de ces titres qu'aux motifs de changement d'état-civil ou d'adresse. Pour les personnes devant effectuer un voyage hors de l'espace Schengen et de l'Union Européenne, dans un pays qui accepte ce document à ses frontières (Turquie, Tunisie, Maroc, Egypte notamment), les autorités étatiques ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre. Pour de plus amples informations, les usagers sont cependant invités à consulter le site de « **conseils aux voyageurs** » du ministère des Affaires Etrangères. Vous aurez aussi la possibilité de télécharger, sur les sites ministériels « diplomatie.gouv.fr » et « interieur.gouv.fr » un document attestant de la prolongation de la validité de votre carte nationale d'identité. **Les CNI délivrées à des personnes mineures conserveront, en revanche, une durée de validité de 10 ans.**

Information Préfecture : récépissé de vol ou de perte d'un permis de conduire

Depuis la mise en place du nouveau permis de conduire sécurisé, les services de police et de gendarmerie ont cessé d'enregistrer les **déclarations de perte des permis de conduire** qui sont désormais reçues et enregistrées uniquement dans les **préfectures et sous-préfectures raccordées au Système National des Permis de Conduire (S.N.P.C.) à savoir les sous-préfectures de Brest, Morlaix et préfecture de Quimper**. Les déclarations de perte de permis de conduire entraînent la délivrance d'un récépissé par les préfectures et les sous-préfectures tenant lieu de permis de conduire pendant 2 mois en application de l'article R.233-1 du Code de la Route. **L'enregistrement des déclarations de VOL demeure quant à lui de la stricte compétence des services de police et de gendarmerie**, cette compétence se justifiant par le caractère délictueux des faits et par leur intérêt au titre de la police judiciaire.

Recensement militaire national

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie **à partir de leurs 16 ans révolus**, dans le trimestre de leur anniversaire. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **JUILLET 2000** ainsi que les jeunes nés en juin 2000 pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré**. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Collecte des ordures ménagères

En raison de la fête de l'Assomption, le service de la collecte des ordures ménagères ne sera pas assuré le **lundi 15 août 2016**. En conséquence, dans la période **du 15 au 20 août 2016**, chaque jour de collecte habituel est décalé au jour suivant.

Ainsi : les bacs collectés habituellement le lundi seront collectés le mardi ; les bacs collectés habituellement le mardi seront collectés le mercredi. Ce dispositif s'applique : aux collectes ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux), aux collectes emballages ménagers recyclables (bac à couvercle jaune) collectes matinales, après-midi ou en soirée.

Obtention des titres d'identité

Le délai d'obtention pour une **carte d'identité** est de **7 à 8 semaines**. **Pour les passeports** : les dossiers sont à retirer en mairie avec la liste des pièces à réunir avant de prendre rdv dans une mairie équipée de la station biométrique. **Dans notre secteur : mairie de Saint-Renan ou de Brest Bellevue**. Pour plus d'informations, contactez la mairie au 02.98.07.61.52 (code 5).

Simplification des démarches administratives Pré-demande de passeport

Depuis le 1^{er} juillet 2016, un télé-service dit de « pré-demande de passeport » est disponible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

Ce télé-service concerne uniquement la récupération de manière dématérialisée des informations recueillies au moyen du Cerfa n° 12100*02 de demande de passeport.

Attention, la pré-demande ne dispense pas l'utilisateur de se présenter dans une mairie équipée pour déposer sa demande.

Cette démarche, permet de préparer en amont sa demande en la pré-enregistrant en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>.

Inscriptions Bébés Lecteurs Saison 2016/2017

« Les P'tits-Loups lisent » est une animation gratuite qui a pour but de faire découvrir l'objet-livre à l'enfant. Ces séances (le 1^{er} vendredi du mois) sont destinées aux enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Pour tout renseignement ou inscription pour la nouvelle saison, téléphonez à la médiathèque au 02 98 07 44 55 ou par courriel à valerie.roue@mairie-guilers.fr

Attention : Nombre de places limitées !!

Première séance le 07 octobre 2016

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le service de relais sera fermé **jusqu'au vendredi 19 août**. **Réouverture le lundi 22 août** à Bohars. Pendant cette absence, si besoin, voici les coordonnées des contacts possibles.

- Pour les questions concernant les assistantes maternelles (listes, agrément, etc...).
- Pour Guilers, appeler le CDAS de Bellevue au 02 98 47 08 09
- Pour Bohars, appeler le CDAS du Relecq-Kerhuon au 02 98 28 28 99
- Pour les questions d'ordre législatif, contacter la direction du travail 0810 29 00 09.

Education - Jeunesse

Espace jeunes

Le local jeunes est ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (**fermeture exceptionnelle du foyer les 18 août et 29 août**).

Il reste des places disponibles ou activités suivantes :

- Rallye photos **le 11/08**
- Les JO **le 16/08**
- Foot au five **le 17/08**
- Tennis de table **le 22/08**
- Journée jeux **le 26/08**
- Le stage planche à voile **les 22/23/24/08**

Certaines activités sont ouvertes aux 10-12 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès des animateurs au 02 98 07 61 83 ou par mail espacejeunes@mairie-guilers.fr

CCAS

Repas St Albert pendant l'été

Reprise du repas St Albert **le mardi 13 septembre**. Il sera nécessaire de vous inscrire avant le **vendredi 16h** en mairie. Le prix du repas est de 5.50€, le vin 0.70€ et le jus de fruit à 0.40€.

Epicerie Sociale

Attention : prochaine ouverture de l'épicerie sociale le mercredi 17 août et le jeudi 18 août.

Plan canicule

Information de la population et mise en place de mesures de prévention : le plan canicule est réactivé comme chaque année au niveau national afin de sensibiliser les personnes âgées ou handicapées et la population en général sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs. Dès maintenant, nous invitons les personnes âgées ou handicapées et particulièrement les personnes isolées, à solliciter leur inscription sur le registre qui permettrait, en cas d'urgence canicule, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Cette démarche d'inscription doit être volontaire. L'inscription peut cependant être sollicitée par un tiers (famille, voisin, service médical ou paramédical, personnel intervenant à domicile).

Pour tous renseignements

vous pouvez contacter le service social de la Mairie au 02 98 07 61 52.

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux :

GARDEUX Jean-Claude, 7 rue Ampère, véranda
FATOU Jean-François, 1 rue Alain Fournier, véranda
GRUNY Yann, 520 rue du Roudous, transformation garage en pièce de vie
SAS SOLECO, 8 rue de Milizac, panneaux photovoltaïques
ARZEL François, 6 rue Braille, clôture
BREST METROPOLE HABITAT, 27 place de la Libération et 17 rue Charles Le Hir, ravalement
LE BOLLOCH Loïc, 57 rue du Souvenir Français, extension habitation

Demandes de permis de construire :

HARBONNIER Thomas et Stéphanie, 45 rue Eric Tabarly, maison individuelle
LE GALL Jean-Pierre et Marie-Hélène, 8 rue Alain Fournier, extension habitation
KRIEGL Philippe, et Françoise, square de Ballyhaunis, maison individuelle
HEZARD Frédéric, lot n°47 ZAC de Pen ar C'hoat, maison individuelle

Permis de construire accordé :

GHIGOU Pascal et Laëtitia, 20 rue Eric Tabarly, maison individuelle

Urbanisme (suite)

Modification du PLU Facteur 4

Le PLU de Brest métropole fait l'objet d'une nouvelle modification. Le projet sera soumis à enquête publique **du 22 août au 23 septembre 2016 inclus**.

Cette modification vise notamment à :

- ouvrir à l'urbanisation les zones 2AU de Kerampir à Bohars, de la Fontaine Margot à Brest et de la rue du Rody au Relecq-Kerhuon,
- prendre en compte l'avancement des projets et études en cours :
- modification de zonage pour la construction d'un groupe scolaire à Plougastel-Daoulas,
- délimitation d'un périmètre d'attente de projet d'aménagement sur le secteur de Coat Jestin à Guipavas,
- levée de la ligne d'implantation du bâti sur la rue de Brest à Plouzané,
- modification des orientations d'aménagement et de programmation de Kerloquin à Guilers et du Questel à Brest,
- modification de zonage sur le secteur de la zone au Relecq-Kerhuon et de Mezantellou à Guilers,
- préciser, ajuster et compléter certains articles du règlement et rectifier des erreurs matérielles,
- modifier des zonages et des éléments se superposant au zonage et notamment par la création et la suppression d'emplacements réservés,
- mettre à jour des annexes du PLU.

Le dossier d'enquête est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture à l'hôtel de métropole, dans les mairies des communes, dans les mairies de quartier de Brest et sur le site internet : <http://plu.brest.fr>, rubrique « actualité du plan local d'urbanisme »

Le commissaire enquêteur recevra à l'**Hôtel de métropole**, 24 rue Coat ar Gueven à Brest, **les : lundi 22 août** de 9h à 12h, **samedi 03 septembre** de 9h à 12h, **mercredi 14 septembre** de 14h à 17h et le **vendredi 23 septembre** de 14h à 17h.

Vous pouvez, pendant la durée de l'enquête publique, faire vos observations : sur les registres déposés à cet effet dans les lieux d'enquête précités, par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Brest métropole, 24 rue Coat-ar-Gueven, CS 73826 - 29238 Brest - cedex 2, par e-mail : plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr

Information SCoT

Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. L'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui traduit le projet du Pays de Brest sera présentée lors de réunions publiques qui se dérouleront au cours de la **2nde quinzaine de septembre 2016**.

- **Judi 15 septembre** - 18h - Centre Culturel F Mitterrand à Plouzané.
- **Mercredi 21 septembre** - 18h - Salle du temps Libre à Crozon.
- **Mardi 27 septembre** - 18h - Armorica - salle Le Guellec à Plouguerneau.
- **Judi 29 septembre** - 18h - Le Family à Landerneau.

Le document du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr

Vie associative

Partage

Pendant les vacances d'été, la Boutik et le local meubles seront fermés. En cas de besoin, un membre de l'association se tiendra à votre disposition. Pour cela, téléphoner au CCAS au 02 98 07 61 52 qui fera suivre. Réouverture **le samedi 27 août** à 14h.

Balades en Guilers

Les randonnées reprennent **le jeudi 1^{er} septembre 2016**, elles ont lieu tous les jeudis après-midi, départ à 14h précises devant la mairie. Boucles de 10 km et de 13 km selon l'état du terrain et du temps. Aucune participation financière n'étant demandée, il est entendu que les guides ne sont pas responsables. Les participants devront s'assurer par leurs propres moyens. Le port des chaussures de randonnées est vivement recommandé pour une question de sécurité.

Contact : Monsieur Jégo - 8, rue de la gare - 02 98 07 66 17.

Vie associative (suite)

L'Agora

Sorties familiales en août

- **Mercredi 17 : Plounéour Trez** : initiation char à voile, sport de vitesse qui se pratique en général sur de grandes plages de sable. Rdv à L'Agora à 12h45. 10€ par adulte et 5€ par enfant. Sortie en minibus et covoiturage.

- **Mardi 23 : Parc animalier du Moulin Neuf** : Vous y trouverez un étang avec une zone naturelle humide, des ruisseaux traversant la propriété, un jardin d'eau avec de nombreuses plantes aquatiques et poissons exotiques, diverses collections de végétaux, deux aires de jeux ainsi qu'un parc animalier. Rdv à L'Agora à 14h. Gratuit. Sortie en minibus et covoiturage.

- **Mercredi 24 : Bricol' en famille** : accompagnez vos enfants de 3/5 ans à travers un moment créatif et ludique. Rdv à L'Agora à 10h30. 2€ par enfant.

- **Jeudi 25 : Bricol' en famille** : accompagnez vos enfants de 6/9 ans à travers un moment créatif et ludique. Rdv à L'Agora à 14h. 2€ par enfant.

- **Lundi 29 : conteurs de la Nuit** : Promenade contée à Kerlouan, par les Conteurs de la Nuit. Prévoir son pique-nique. Rdv à L'Agora à 18h30. Gratuit. Sortie en minibus et covoiturage.

Fermeture de L'Agora jusqu'au 15 août.

Centre socioculturel l'Agora – 79, rue Charles de Gaulle 29820 Guilers
02 98 07 55 35

Vie paroissiale

Ensemble paroissial

Samedi 30 juillet : messe à 18h à la chapelle de La Trinité.

Dimanche 31 juillet : messe à 10h30 à Plouzané.

Samedi 6 août : messe à Locmaria à 18h.

Dimanche 7 août : messe à 10h30 à Plouzané.

Vie commerciale

Guilers presse

Christine CAIN vous informe des nouveaux horaires de « Guilers presse » **jusqu'au 28 août inclus** : semaine et samedi de 7h à 12h et de 16h à 19h. Le dimanche de 8h30 à 12h. Fermé le mardi après-midi. Bonnes vacances à tous. Merci de votre fidélité.

Pressing des Bleuets

Le pressing des Bleuets informe son aimable clientèle de sa fermeture pour congés annuels **du mardi 2 août au lundi 22 août inclus**. Bonnes vacances.

Divers

Cabinet infirmier COUARD-FAVENNEC

Le cabinet infirmier COUARD-FAVENNEC vous informe que les permanences ne seront pas assurées **du 15 au 29 août**. Elles se feront uniquement sur rendez-vous.

Perdu/Trouvé

Perdus : un porte-monnaie (noir), une gourmette en or, un portefeuille avec papiers, un vélo adulte (gris clair) et une patinette enfant (rouge et noire), un chat (femelle grise à poils longs), un trousseau avec un porte-clés en métal avec deux clés, un portefeuille avec CB, CNI, permis de conduire.

Trouvés : un petit chat (gris), un trousseau de clés avec un pass noir, deux petites clés, une clé sécurité et un porte-clés La Recouvrance.

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).

Programmation culturelle



2016
FORUM DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 3 SEPTEMBRE
9H-13H / ESPACE MARCEL PAGNOL



BAL POPULAIRE
Guilers fait sa Rentrée !
SAM. 3 SEPTEMBRE • 18H30 ESPACE M. PAGNOL • Gratuit

Réservez dès à présent votre repas à l'accueil de la Mairie — 12 € / pers.

Au menu : assiette gourmande (jambon cru et blanc, piémontaise, crevettes, tomates, salades, condiments) / suprême de pintadeau à l'estragon, pommes de terre grenailles et poêlée légumes / tarte aux poires / pain - beurre compris.